

■ **SAGOBAT Luis Godoy**, à Chavannes-près-Renens, diverses applications d'étanchéité sur chantier; nettoyage (FOSC du 04.02.2002, p. 16). Par décision du 9 avril 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 21 mai 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 5788 du 12.06.2002  
(00515636 / CH-550.0.043.008-7)